

Association  
de Science Régionale  
de Langue Française



53<sup>ème</sup> colloque  
**ASRDLF 2016**  
7-9 juillet 2016, Gatineau, Québec, Canada

53<sup>ème</sup> colloque de  
l'Association de Science Régionale de Langue Française  
7 au 9 juillet 2016 à Gatineau, Québec, Canada.  
Territoires et frontières : le développement à l'épreuve des  
régions frontalières

## Appel à communications

Les territoires de la sécurité routière : approche par les politiques publiques

Session spéciale coordonnée par :  
Laurent Carnis – IFSTTAR  
Étienne Blais – Université de Montréal  
Dominique Mignot - IFSTTAR

Session spéciale S13

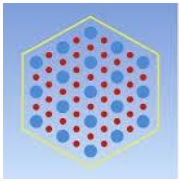
« Les territoires de la sécurité routière, approche par les politiques publiques » est une session thématique qui s'inscrit à la fois dans l'orientation générale du colloque, en cela qu'elle se propose de faire dialoguer différentes disciplines et divers objets d'études pour traiter des politiques de sécurité routière. Elle s'inscrit parfaitement dans la thématique C du programme du colloque, et plus particulièrement pour ce qui concerne les programmes communautaires, les politiques régionales et urbaines, et l'évaluation. Cette thématique s'inscrit également dans la continuité des sessions économie et politiques de sécurité routière, qui se sont tenues lors des colloques de Clermont-Ferrand et d'Aoste. Par sa thématique, cette session pourra mettre en regard entre autres les différentes approches dans le monde francophone.

Les politiques de sécurité routière s'ancrent nécessairement dans le cadre d'un territoire. A la fois, elles peuvent s'appuyer sur le territoire pour s'assurer de la mise en œuvre d'une politique ou d'une intervention publique, mais elles peuvent également être confrontées aux aspérités de ce même territoire et donc composer avec des contraintes. Cette session thématique pourra accueillir des contributions traitant de la thématique sécurité routière en relation avec le territoire, mobilisant les sciences humaines et sociales (économie, aménagement, criminologie, urbanisme, géographie, sociologie, etc.), sans aucune exclusivité méthodologique.

Les liens entre politique de sécurité routière et territoire se seront tout particulièrement abordés sous 3 angles :

### 1. La gouvernabilité

Le territoire est d'abord le support d'une souveraineté. En cela, il interroge la dimension de la juridiction : son organisation, les échanges entre les différents échelons administratifs, l'hétérogénéité pour les autorités pour calibrer leur intervention, les acteurs qui



interviennent et doivent se coordonner, la mise en œuvre. S'agit-il de politiques locales, de politiques nationales déclinées, ou encore d'une mosaïque de territoires plus ou moins autonomes ? Comment composer avec les exigences du territoire et de la démocratie pour mener une politique de sécurité routière efficace ?

### 2. Le vecteur de distribution et de répartition du risque

Il s'agit alors de s'interroger sur les spécificités du risque selon les territoires. Bien évidemment, la logique traditionnelle laisse à penser à des différences entre les milieux urbains et ruraux, et à la possibilité de dresser une typologie d'accidents ou de spécificités de risques localisés. Mais cela, ne suffit pas. Le territoire peut être compris dans une acception encore plus fine, en favorisant des niveaux d'analyse tels que les quartiers, les zones « tribales », les régions. Des dimensions allant au-delà du territoire national ou provincial peuvent également être mises en regard en portant la focale sur les provinces, les axes transfrontaliers par exemple. Quelles sont leurs spécificités en termes de risque et les exigences en matière de politique à mettre en œuvre ? Des mécanismes de coopération sont-ils mis en œuvre ou la frontière territoriale constitue-t-elle une contrainte de poids ?

### 3. Le réseau

Il s'agit bien évidemment ici de questionner la fonction du support que permet la mobilité, à savoir le réseau routier, qui lui-même peut-être décliné en réseau routier national, local, urbain voire locaux. Quels sont les risques associés à l'utilisation de certains réseaux (transport routier, transport international de fret...) ? Quelles sont les mécanismes mis en œuvre selon le type de gestionnaire (entreprise privée, petites municipalités, grandes villes, réseau fédéral...) ? Quels sont les moyens consacrés à la sécurité routière ?

Les trois grandes orientations proposées pour étudier l'importance du territoire et la politique de sécurité routière pourra s'appuyer sur des cas d'étude de politique ou d'évaluation, des approches empiriques sur le risque, sans pour autant exclure des démarches plus théoriques.

#### **Proposition de communication :**

Date limite pour l'envoi des propositions de communication : 22 février 2016

Avis du comité scientifique : mi-avril 2016

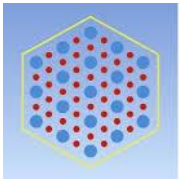
Envoi du texte complet : 17 juin 2016

#### **Modalités d'envoi :**

Les envois des propositions de communication s'effectueront directement en ligne par les participants (sur le site du colloque à <http://www.asrdlf2016.com>). Lors de la soumission de proposition de communication, les participants devront **spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de cette session**.

#### Les propositions de communication doivent comprendre les éléments suivants :

1. Les coordonnées précises du ou des auteurs;



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française



2. Le titre de la communication;
3. La référence à une ou deux thématiques ou sessions visée(s);
4. L'objectif de la communication, l'originalité du sujet, la méthode, les résultats obtenus clairement exposés et justifiés (un résumé d'environ 800 mots);
5. Cinq mots-clefs;
6. Une bibliographie précise et spécifique (15 références pertinentes au maximum).

**Contact :**

Laurent Carnis

Courriel : [laurent.carnis@ifsttar.fr](mailto:laurent.carnis@ifsttar.fr)